

Altwiller

N° 8

Septembre 97

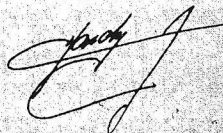
E d i t o

Après quelques semaines de soleil et de détente, voici la Rentrée.

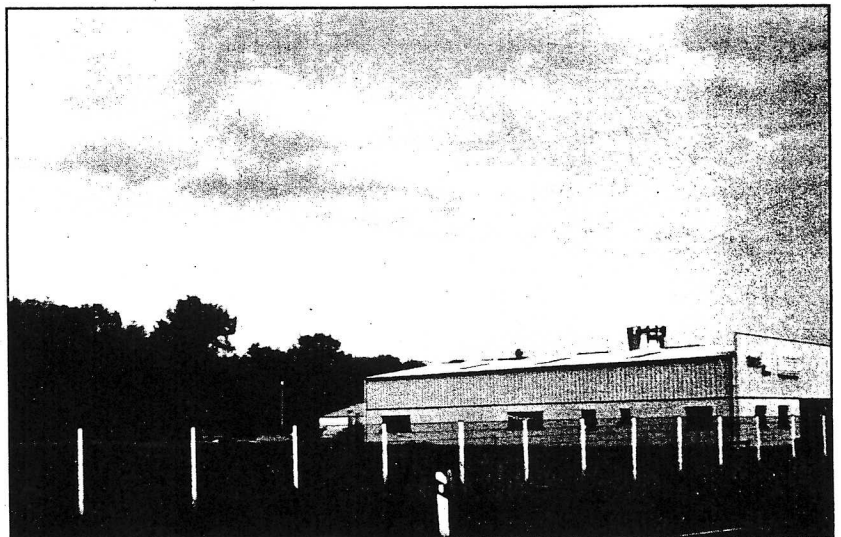
Pendant que les uns choisissaient le dépaysement en partant à la mer ou à la montagne, d'autres continuaient leur labeur habituel, notamment certaines entreprises qui pour des raisons de délais ou de planning ont dû continuer leur travail afin d'assurer la bonne marche des chantiers en cours.

Septembre marque la rentrée spécialement pour nos écoliers, collégiens, lycéens. Tant mieux pour ceux qui commençaient à s'ennuyer en cherchant, tant bien que mal, quelques occupations !!!

Bon courage à tous ceux qui ont repris le travail pour une année que je vous souhaite aussi prospère qu'agréable.



Un C.A.T. à Altwiller



L'A.F.A.E.I. (Association Familiale d'Aide aux personnes ayant un handicap mental des régions de la Rosselle et de la Nied) s'installe dans le lotissement artisanal en y créant un Centre d'Aide par le Travail qui emploiera de jeunes handicapés et se consacrera tout particulièrement à la production de fleurs et de légumes.

Sommaire

Edito.....	p 1
Un C.A.T à Altwiller.....	p 1
Informations Communales.....	p 2
Club Epargne.....	p 5
U.S.L.A.....	p 5
A.S.C.A.....	p 6
Conseil de Fabrique.....	p 6
Etre pompier à Altwiller.....	p 7
Association Notre-Dame du Rosaire.....	p 8
Infos pratiques.....	p 8

Informations communales

Vente de terrain

L'A.F.A.E.I. (Association Familiale d'Aide aux personnes ayant un handicap mental des régions de la Rosselle et de la Nied, 2 rue du Lac à Saint-Avold) a acquis le terrain et l'immeuble Fries dans la zone artisanale du Liebuschtrisch, afin d'y installer un Centre d'Aide par le Travail consacré à la production horticole et maraîchère.

Afin de s'étendre et de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, cette association a demandé à acquérir une parcelle supplémentaire et à en louer une autre.

Le Conseil a donc décidé de vendre une parcelle de 52 ares , jouxtant à la propriété Fries. au prix de 3.000 F l'are, et de louer une parcelle de 43 ares pour une durée de deux ans. L'A.F.A.E.I. prévoyant d'acquérir à terme cette parcelle louée.

Garantie bancaire :

D'autre part, pour financer ce projet, l' A.F.A.E.I. a sollicité du Conseil municipal une garantie communale pour un emprunt qu'elle désirait contracter.

La somme à garantir demandait une provision budgétaire (en recette et en dépense) de l'ordre de 110.000 F par an. Cette somme a été jugée trop importante pour le budget communal et le Conseil a décidé de ne pas accorder cette garantie demandée.

Syndicat d'aménagement de la Nied

Les autorités suggèrent la création d'un Syndicat d'Aménagement de la Nied qui aurait en charge l'aménagement de son bassin hydrographique contre les inondations, la lutte contre la pollution, la maîtrise des eaux de ruissellement et la protection des écosystèmes.

Adelange, Altviller, Bambiderstroff, Bannay, Barst, Bérig-Vintrange, Biding, Bionville-sur-Nied, Bistroff, Boustroff, Brouck, Cappel, Créhange, Condé-Northen, Elvange, Faulquemont, Flétrange, Folschviller, Fouligny, Frémestroff, Freyhouse, Grostenquin, Guenviller, Guessling-Héméring, Guinglange, Hallering, Harprich, Haute-Vigneulles, Helstroff, Hémilly, Henriville, Lachambre, Laning, Laudrefang, Lelling, Lixing-lès-St-Avold, Macheren, Mainvillers, Marange-Zondrange, Maxstadt, Narbéfontaine, Pontpierre, Raville, Servigny-lès-Raville, Seinghouse, Téting-sur-Nied, Tritteling, Vahl-Ebersing, Vahl-lès-Faulquemont, Valmont, Varize, Viller, Villers-Stoncourt, Zimming sont les communes pressenties pour être membres de ce syndicat. La Commune d'Altviller a émis un avis d'adhésion de principe et a désigné M. Auguste Déru pour la représenter dans cette nouvelle structure.

C Communauté de Communes

L'idée de créer une Communauté de Communes regroupant les communes de Folschviller, Valmont, Macheren-Petit-Ebersviller, Lachambre et Altviller est dans l'air.

Une des compétences prioritaire serait l'industrialisation et la création d'emplois.

Des contacts ont été pris, des élus se sont réunis. Il reste des points à préciser.

Le Conseil a donné un accord de principe, se posant encore un certain nombre de questions et demandant encore des éclaircissements.

Nous aurons sûrement l'occasion d'en reparler.

La rentrée 97.

Pas de changement dans nos écoles au niveau du personnel.

Madame METZ, chargée de l'école maternelle s'occupera de la section des grands (20 élèves), assistée à mi-temps par Mmes Becker et Klein tandis que Mlle LEGATO, secondée par Mme Lucas, reprendra en charge les plus petits (23 élèves.).

Quant à Mlle SCHUTZ, chargée des primaires, elle dirigera cette année le CE1/CE2 qui compte 19 élèves.

Les autres classes primaires continuent à fonctionner à Lachambre, dans le cadre du regroupement pédagogique. (CP/CE1 - Mme Bernard : 19 élèves. - CE2/CM1 - Mme Longo : 22 élèves et CM1/CM2 - Mme Radlowski, directrice : 20 élèves)

Malgré tous les efforts entrepris par la Municipalité de Lachambre et l'Association des Parents d'Elèves, la suppression d'une classe primaire à Lachambre, déjà en sursis depuis quelques années, n'a pas pu être évitée.

Et le repos dans tout cela ?

Nous vous délivrons les dates des vacances de cette année 97/98 à titre indicatif (le gouvernement aurait en projet une modification des dates des vacances d'hiver).

Toussaint : du vendredi 24 octobre 1997 au mardi 4 novembre 1997

Noël : du samedi 20 décembre 1997 au lundi 5 janvier 1998

Hiver : du mercredi 4 février 1998 au mercredi 18 février 1998

Printemps : du jeudi 2 avril 1998 au jeudi 16 avril 1998

Début des vacances d'été : le mardi 30 juin 1998

Les classes vaqueront le samedi 30 mai 1998 et le mardi 2 juin 1998

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Lorsque le départ en vacances a lieu un mercredi ou un samedi, pour les élèves qui n'ont pas classe ce jour-là, les vacances commencent après la classe, respectivement, du mardi ou du vendredi. Lorsque la rentrée est prévue un mercredi, pour les élèves qui n'ont pas classe ce jour-là, celle-ci s'effectue le jeudi. Lorsque la rentrée est prévue un mercredi, pour les élèves qui n'ont pas classe ce jour-là, celle-ci s'effectue le jeudi.

Dénomination de rues

Le Conseil municipal, dans sa réunion du 11 juillet 1997, a décidé de dénommer **Rue Delphine Motte** la rue créée dans le lotissement "Les Domaines de la Motte", au lieu-dit Hänzberg. *Rappelons que la famille Motte était la famille seigneuriale d'Altviller de 1735 à 1898. Delphine (1815-1898) en était la dernière descendante. Elle était connue comme bienfaitrice de la commune et de la paroisse. Entre autre, c'est elle qui fit ériger, en 1879, la statue de la Vierge du Hänzberg et en fit don à la paroisse avec le terrain.*

C'est elle qui fit aménager la place au milieu du village, devant sa propriété, en faisant démolir une vieille maison qui gênait le passage. Dès 1890, elle fit installer un éclairage public alimenté à l'acétylène. C'est elle qui, en 1897, fit détruire plusieurs bâtiments qui obstruaient la place devant l'église, y fit planter les 16 marronniers et en fit don à la commune.

Elle avait aussi le projet d'une Maison pour Religieuses où 4 religieuses, chargées de l'éducation des filles et du soin des malades à domicile, devaient s'installer. Ce projet avorta suite à son décès. (Source: Joseph Colbus-ALTVILLER, Ancien Fief épiscopal de la Vouerie Saint-Nabor.- Monographies de la Lorraine Mosellane - juin 1971)

Rappel :

Le 24 mars 1995, le Conseil municipal a dénommé **Impasse de Chambrey**, la voie, débouchant sur la rue de Cabourg, dans le lotissement "Les Hauts d'Altviller".

Chambrey, commune à la limite du département de la Meurthe-et-Moselle, était une des premières étapes lors de l'Evacuation, en 1939. Les habitants d'Altviller et de Lachambre s'y sont rendus par leur propres moyens pour continuer depuis cette gare, leur exode par la voie ferrée.

Liste électorale

Les inscriptions sur les listes électorales se font tous les ans du 1er septembre au 31 décembre.

Même si cette inscription se fait désormais automatiquement, il est prudent de la vérifier, surtout pour les personnes qui ont atteint l'âge de 18 ans en cours d'année et pour les nouveaux arrivés dans notre village.

1998 est une année électorale, avec au moins deux élections et un rajout n'est plus possible après clôture de la liste.

Journée du Souvenir

Le dimanche 9 novembre 1997, la Municipalité commémorera l'Armistice de 1918,

Comme les années précédentes, les associations de la commune et des associations patriotiques de Saint-Avold et des environs s'associeront à notre fête.

Au programme :

10h15 : Rassemblement place de la Mairie.

10h30 : Messe du Souvenir à l'église paroissiale, suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts et d'une remise de décorations.

Un vin d'honneur sera servi au foyer.

Aménagement place de la Mairie

Dans le cadre de l'aménagement de la place de la mairie, le Conseil municipal a décidé de confier les travaux d'éclairage public à l'entreprise Thépault pour une somme de 151 000 F. Il s'agit essentiellement de l'enfouissement des lignes d'alimentation et de la fourniture et de la pose de réverbères.

Les pavés seront posés par l'entreprise Bâti-TP pour une somme de 140 000 F. Ces deux opérations sont subventionnées à 50% par la Région Lorraine (crédits GIRZOM)

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Le Club Epargne organise la Fête du village
Les 11, 12, 14 octobre 1997

Planning des festivités de ce super week-end :

Samedi après-midi :

De 16H00 à 19H00 : **Disco enfants** . Entrée 15F (1 boisson incluse)

Samedi soir :

A partir de 20H00 : **Repas dansant** sur réservation: 75F

Billets en vente chez les membres du comité et au café Rouget.

Dimanche après-midi :

A partir de 15H00 : Kermesse

Château gonflable / Mini-motos / Buvette

Mardi soir :

Vers 19H30 : Traditionnel enterrement du KIRWEN REMY au milieu du village. Dégustation d'un excellent SCHWINNSKASS.

En parallèle. Concours de quilles le samedi et dimanche:

Contactez Binkus Etienne.

Union sportive Lachambre-Altville

Finies les vacances !!

Septembre est le mois de la rentrée. Rentrée pour les écoles, pour les associations, mais rentrée aussi pour l'U.S.L.A.

Après de nombreuses péripéties, l'équipe A est montée de 3ème en 2ème division.

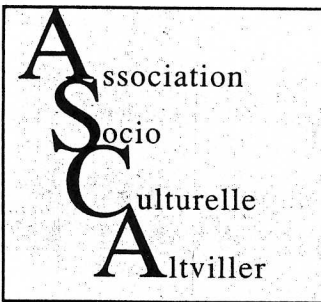
Actuellement, le club compte 45 licenciés, dont 30 seniors et 15 jeunes. Eh oui ! nous avons réussi à monter une équipe de jeunes (la porte est ouverte pour d'éventuelles autres recrues. On dénombre dans cette équipe de jeunes trois joueurs d'Altville (Collela Jérémy, Poirier Jeffrey et Hector Renaud). Un arbitre, en la personne de David Kieffer rejoindra le club après son stage de formation.

La bonne préparation que notre entraîneur a "infligé" à nos joueurs a eu un effet positif. En effet, le premier tour de la coupe de Lorraine s'est soldé par une victoire (2 à 0) à Seinghouse.

Guy Kieffer de Lachambre est venu renforcer un comité encore faible actuellement. Un petit "clin d'oeil" est adressé aux bonnes volontés d'Altville.

L'éclairage du stade reste encore un....point noir !

Si non, tous en forme pour affronter la nouvelle saison et....que vive l'U.S.L.A.



4 et 5 octobre 1997 Le week-end Internet

Le programme

Samedi 4 octobre

14h00 à 19h00 :

Consultations gratuites

A la fin de l'assemblée générale :

Démonstration sur grand écran

A partir de 23h00 :

Cyber-café (surf réservé aux - de 26 ans)

Dimanche 5 octobre

10h00 :

Démonstration sur grand écran

13h30 à 18h00 :

Consultations gratuites

18h00 :

Démonstration sur grand écran

Assemblée générale Samedi 4 octobre 1997 à 20 h 00

Les médias nous parlent beaucoup des fameuses Nouvelles Technologies d'Information-Communication (NTIC). Mais combien d'entre nous ont véritablement été surfer sur le WEB ?

L'A.S.C.A. vous propose pendant ce week-end de venir faire vos premiers pas sur le Net.

Comment faire ? C'est simple, il vous suffira de passer nous voir au foyer, de venir vous inscrire et vous pourrez naviguer au minimum 30 minutes sur Internet.

Si vous souhaitez comprendre comment fonctionne le réseau mondial, et assister à une démonstration sur grand écran, nous vous donnons rendez-vous à l'une de nos trois démonstrations publiques (voir programme ci-contre)

A noter que l'assemblée générale du samedi soir sera conclue par une de ces démonstrations.

Soyez nombreux à venir profiter de cette occasion unique dans la région.

P

aroiisse St-Rémi - Fabrique de l'église

Le problème du nettoyage et de l'entretien de notre église se pose.

Le Conseil de Fabrique a pensé qu'on pourrait constituer des équipes de bénévoles qui s'occuperaient à tour de rôle de cette tâche les samedis qui précèdent les messes dominicales (en principe tous les quinze jours).

Toutes les personnes qui seraient disponibles quelques samedis par an et qui seraient volontaires pour consacrer quelques heures à notre église, sont invitées à prendre contact avec M. et/ou Mme Gaston ROUGET (tél. 03.87.91.17.76) ou avec Mme Marie-Jeanne BOUR (tél. 03.87.91.03.51)

Le Conseil de Fabrique tient à remercier, dès à présent, les personnes qui se sont occupées ces dernières années du nettoyage de notre église.

Etre pompier à Altviller

C'est pour qui
le code de la route ?

Les conducteurs de voitures et motos sont censés le connaître et l'appliquer... En plus de certains dépassements de vitesse à l'intérieur du village, nous assistons parfois à des scènes qui font dresser les cheveux sur la tête. Mesdames, messieurs les parents, si vous pouviez expliquer à vos charmantes têtes blondes et brunes que les STOP et priorités à droite -particulièrement au centre du village- sont également à respecter par les « pilotes » de V.T.T., de mobylettes, de boosters... et de « rollers ».

Les pompiers ont tous suivi des cours de secourisme... mais si l'accident peut être évité, ce sera encore mieux. Merci.

Fête
du 13 juillet

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers et la Société des Ouvriers Mineurs ont organisé leur traditionnelle Fête du Jambon, qui a remporté un vif succès.

La chaleur a quelque peu éloigné les danseurs de la piste, mais dans l'ensemble, nous nous sommes bien amusés.

La soirée fut clôturée par un magnifique feu d'artifice. Nous nous efforçons de l'améliorer chaque année... Promis, l'année prochaine il sera encore plus beau.

A ssociation Notre-Dame du Rosaire

Jean-Claude Gianada et sa guitare sont de retour

Nous sommes heureux de l'accueillir à nouveau dans notre paroisse, pour une veillée de chansons et de prières chantées. Ses chansons sont jeunes de ton, sympathiques d'expression.

Qui est Jean-Claude Gianada ?

Un dynamisme communicatif, il chante le Monde, le chemin des Hommes et leur espérance. Ancien enseignant à Marseille, il passe sur les routes et chante dans les églises, mais aussi les écoles, les hôpitaux et les prisons.

Une soirée vivante en perspective !

Il sera présent le vendredi 12 décembre 97 à 20 h 30 à l'église d'Altviller, l'entrée sera gratuite.

L'association organise son repas annuel le dimanche 26 octobre au foyer d'Altviller.

In f o s p r a t i q u e s . . .

Les permanences en Mairie

Lundi : 14 h 00 à 15 h 00 / 19 h 00 à 20 h 00

Mercredi : 19 h 00 à 20 h 00

Vendredi : 14 h 00 à 15 h 00

Heures d'ouverture des services du Cadastre à Forbach

Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 15

Service des cartes grises

Sous-préfecture de Forbach

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30

Quelques permanences à la Mairie de Saint-Avold

Sécurité sociale

Le mardi et le vendredi de 8 h 00 à 11 h 30

Caisse d'allocation Familiale

Tous les mercredis de 9 h 00 à 11 h 30

Conciliateur

1er et 3ème lundi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Assistance sociale

Tous les vendredis de 9 h 00 à 11 h 00

Quelques n° de téléphone utiles et urgents

Mairie : 03 87 92 06 54

Pompiers : 18

Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : Service adm. 03 87 92 69 73

E.D.F. - G.D.F. : Service dépannage 03 87 04 73 35

Presbytère : Foyer Notre Dame : 03 87 92 12 92 (Père Barbier)

Ordures ménagères

Ramassage hebdomadaire : Tous les mercredis

Ramassage des objets encombrants : Tous les 2ème mercredi du mois

"Altviller" est un bulletin municipal gratuit édité par la mairie à 200 exemplaires

Directeur de rédaction : François Hardy

Rédacteur des articles municipaux : François Hardy et Jean-Luc Henrion

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles.